

La Directive sur le reporting de durabilité des entreprises : des ambitions louables face aux défis ESG, notamment dans la défense

Par Bernard Attali

Auditeur en intelligence économique de l'IHEDN (42^e cycle) et de l'INHESJ (17^e session nationale en intelligence économique et protection des entreprises).

Un sujet plus que jamais d'actualité, comme en témoignent les récents échanges entre la Commission et le gouvernement français.



La Directive sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD), adoptée par l'Union européenne, est un instrument clé pour encourager une économie durable. Elle remplace la directive précédente sur le reporting non financier (NFRD) et impose aux entreprises européennes des obligations de transparence accrues. La CSRD exige que les entreprises rapportent leurs performances en matière d'environnement, de social et de gouvernance (ESG) selon des normes uniformisées.

Mais que signifient réellement ces concepts ? La CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) est une directive qui vise à structurer le rapport des entreprises sur leurs impacts environnementaux et sociétaux ainsi que sur leurs pratiques de gouvernance, dans le but de renforcer leur transparence vis-à-vis des parties prenantes. Les critères ESG, quant

à eux, désignent les dimensions environnementales (réduction des émissions, préservation de la biodiversité), sociales (conditions de travail, diversité) et de gouvernance (éthique des affaires, transparence) qui influencent de plus en plus les décisions d'investissement.

L'interconnexion entre ces deux notions est essentielle : la CSRD fournit le cadre réglementaire pour structurer et harmoniser la collecte et la publication des données ESG. Elle permet ainsi aux investisseurs et aux consommateurs de mieux comprendre l'impact des activités des entreprises sur la société et l'environnement. Cependant, cette ambition s'accompagne de défis significatifs, notamment pour les PME et certains secteurs sensibles comme l'industrie de défense, souvent mal alignés avec les critères ESG.

Un outil de transformation et de compétitivité pour les entreprises

La CSRD se distingue par son exigence de transparence accrue. Elle oblige les entreprises à fournir des données claires et standardisées sur leurs impacts ESG, ce qui permet d'améliorer la confiance des investisseurs, des

consommateurs et des régulateurs. Selon Harvard Business Review France, cette standardisation constitue un levier stratégique pour les entreprises souhaitant attirer des financements verts, dont la croissance est exponentielle sur les marchés financiers. En alignant leurs pratiques avec les attentes des parties prenantes, ces entreprises gagnent en crédibilité et en attractivité, tout en se préparant à des exigences réglementaires qui pourraient s'étendre au niveau mondial.

Au-delà de la conformité, la CSRD est un catalyseur d'innovation. Comme le souligne la revue ACCRA, les entreprises engagées dans des démarches de durabilité revisitent leurs modèles économiques, optimisent leurs chaînes de valeur et développent des produits ou services plus respectueux de l'environnement. Ces transformations renforcent leur résilience face aux crises économiques et climatiques tout en répondant à une demande croissante des consommateurs pour des pratiques responsables. Les entreprises qui adoptent ces stratégies tôt se positionnent en leaders sur les marchés, notamment dans des secteurs où la concurrence est féroce.

La Directive sur le reporting de durabilité des entreprises : des ambitions louables face aux défis ESG, notamment dans la défense

Par Bernard Attali

Auditeur en intelligence économique de l'IHEDN (42^e cycle) et de l'INHESJ (17^e session nationale en intelligence économique et protection des entreprises).

Un sujet plus que jamais d'actualité, comme en témoignent les récents échanges entre la Commission et le gouvernement français.



La Directive sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD), adoptée par l'Union européenne, est un instrument clé pour encourager une économie durable. Elle remplace la directive précédente sur le reporting non financier (NFRD) et impose aux entreprises européennes des obligations de transparence accrues. La CSRD exige que les entreprises rapportent leurs performances en matière d'environnement, de social et de gouvernance (ESG) selon des normes uniformisées.

Mais que signifient réellement ces concepts ? La CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) est une directive qui vise à structurer le rapport des entreprises sur leurs impacts environnementaux et sociétaux ainsi que sur leurs pratiques de gouvernance, dans le but de renforcer leur transparence vis-à-vis des parties prenantes. Les critères ESG, quant

à eux, désignent les dimensions environnementales (réduction des émissions, préservation de la biodiversité), sociales (conditions de travail, diversité) et de gouvernance (éthique des affaires, transparence) qui influencent de plus en plus les décisions d'investissement.

L'interconnexion entre ces deux notions est essentielle : la CSRD fournit le cadre réglementaire pour structurer et harmoniser la collecte et la publication des données ESG. Elle permet ainsi aux investisseurs et aux consommateurs de mieux comprendre l'impact des activités des entreprises sur la société et l'environnement. Cependant, cette ambition s'accompagne de défis significatifs, notamment pour les PME et certains secteurs sensibles comme l'industrie de défense, souvent mal alignés avec les critères ESG.

Un outil de transformation et de compétitivité pour les entreprises

La CSRD se distingue par son exigence de transparence accrue. Elle oblige les entreprises à fournir des données claires et standardisées sur leurs impacts ESG, ce qui permet d'améliorer la confiance des investisseurs, des

consommateurs et des régulateurs. Selon Harvard Business Review France, cette standardisation constitue un levier stratégique pour les entreprises souhaitant attirer des financements verts, dont la croissance est exponentielle sur les marchés financiers. En alignant leurs pratiques avec les attentes des parties prenantes, ces entreprises gagnent en crédibilité et en attractivité, tout en se préparant à des exigences réglementaires qui pourraient s'étendre au niveau mondial.

Au-delà de la conformité, la CSRD est un catalyseur d'innovation. Comme le souligne la revue ACCRA, les entreprises engagées dans des démarches de durabilité revisitent leurs modèles économiques, optimisent leurs chaînes de valeur et développent des produits ou services plus respectueux de l'environnement. Ces transformations renforcent leur résilience face aux crises économiques et climatiques tout en répondant à une demande croissante des consommateurs pour des pratiques responsables. Les entreprises qui adoptent ces stratégies tôt se positionnent en leaders sur les marchés, notamment dans des secteurs où la concurrence est féroce.